

2023

PLAIDOYER WALLON EN PROMOTION DE LA SANTÉ

SYNTHÈSE
DE NOS
RECOMMANDATIONS

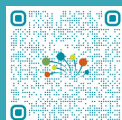


Fédération Wallonne
de Promotion de la Santé

00	Introduction	05
01	Pilotage du WAPPS	07
02	Transversalité	09
03	Santé sexuelle	11
04	OneHealth	13
05	Public jeunes	15
06	Proxisanté	17
07	Agir en prévention	19
08	Cadre de travail	21

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA LECTURE

Nous vous invitons à lire notre plaidoyer complet sur
notre site fwpsante.be



2023

PLAIDOYER WALLON EN PROMOTION DE LA SANTÉ

SYNTHÈSE
DE NOS
RECOMMANDATIONS

00

INTRODUCTION

Les différentes crises traversées durant cette législature 2019-2024 ont démontré que, plus que jamais, **l'approche en promotion de la santé est indispensable pour apporter une vision globale, positive et transversale de la santé**, en agissant sur ce qui la détermine tout au long de la vie :

- avant l'apparition de problème de santé, **en donnant les clés pour adopter des modes de vie sains**, en tenant compte des facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux,
- **en proposant des outils pour comprendre l'information et se l'approprier** afin de faire des choix éclairés pour sa santé et celle de son entourage,
- **en travaillant sur la réduction des risques et la prévention**,
- **en accompagnant les besoins propres des publics et/ou des professionnel-le-s** proches de ces publics.

Ces événements ont également confirmé **l'importance d'inclure la santé dans toutes les politiques**. Cette stratégie doit être menée à tous les niveaux, du terrain aux cabinets ministériels.

En effet, même si des actions peuvent être menées par les acteurs de promotion de la santé dans des domaines tels que l'accès aux soins, l'accès et le recours aux outils numériques, la mobilité, le logement, etc., ces domaines dépassent le seul champ de la promotion de la santé. **Cela nécessite, notamment, d'articuler les différents plans d'actions régionaux, communautaires et fédéraux et de créer des synergies entre secteurs d'activités.**

En juin dernier, la Fédération Wallonne de Promotion de la Santé (FWPS) a publié et diffusé un plaidoyer politique en vue des élections 2024. Ce plaidoyer est composé de **8 points d'attention** à l'intention des différents partis politiques wallons comprenant une mise en contexte et formulant certaines recommandations.

Dans le présent document, la FWPS propose une version synthétique de ses recommandations.

01

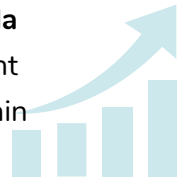
PILOTAGE DU
WAPPS

Pilotage, mise en oeuvre et évaluation du Plan wallon de de promotion de la santé et prévention (WAPPS) et de sa programmation.



Transposer le caractère intersectoriel du Comité de pilotage aux groupes de travail afin d'aboutir à l'objectif de la santé dans toutes les politiques.

Evaluer les besoins et renforcer les moyens alloués à la promotion de la santé afin de permettre un déploiement efficace et complet du WAPPS, sans attendre le prochain appel à agréments.

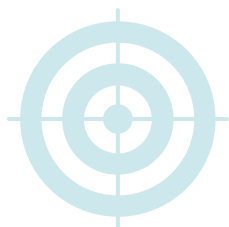


Faire des groupes de travail, voire du Comité de pilotage, des **lieux privilégiés pour discuter d'autres sujets prioritaires en matière de promotion de la santé** et ne pas se limiter au suivi du Plan.

02

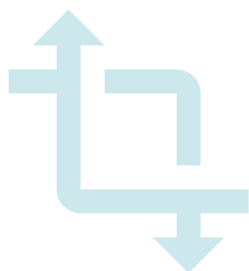
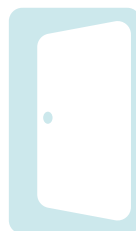
TRANSVERSALITÉ

Intégrer l'approche transversale dans les politiques de promotion de la santé et de prévention.



Considérer les objectifs transversaux du Plan wallon de promotion de la santé et prévention **et les stratégies d'action de la Programmation comme de réels objectifs de santé** à partir desquels un programme d'actions peut se déployer.

Permettre aux opérateurs de pouvoir s'inscrire dans le plan à travers les objectifs transversaux opérationnalisés et donc leur offrir une porte d'entrée qui correspond mieux à la réalité.



Donner aux futurs plan et programmation et/ou à leurs futurs ajustements une orientation moins thématifiée, plus intersectorielle et transversale en cohérence avec les principes de promotion de la santé.

03

SANTÉ SEXUELLE

Reconnaître et soutenir une approche globale et positive de la santé sexuelle, qui inclut la prévention des infections sexuellement transmissibles sans s'y limiter.

Inverser le raisonnement selon lequel la santé sexuelle, dont l'EVRAS, fait partie de la prévention des maladies infectieuses : c'est la prévention de certaines infections qui fait partie de la santé sexuelle.



Le traduire dans les documents officiels, notamment dans le futur Plan de promotion de la santé et prévention (WAPPS) 2028-2032 et sa programmation.

Ce faisant, **reconnaître l'importance et la complémentarité des opérateurs de promotion de la santé en tant qu'acteurs de seconde ligne en matière d'EVRAS.**



04

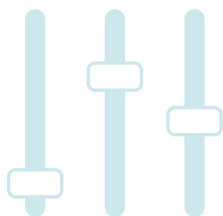
ONEHEALTH

Soutenir une politique de santé environnementale ambitieuse et intersectorielle.



Inscrire la santé environnementale et le concept OneHealth comme une priorité dans les politiques publiques, notamment dans la Déclaration de Politique Régionale et le prochain Plan wallon de promotion de la santé et prévention **et élaborer une vision politique ambitieuse et à long terme.**

Ouvrir le Plan ENVleS à d'autres types d'acteurs, notamment de terrain, qui sont en lien avec des publics relais (les professionnel-le-s) ou des publics finaux (la population), sans se limiter aux acteurs du secteur de l'environnement.



Prendre en compte les inégalités sociales de santé et appliquer le principe d'universalisme proportionné dans le cadre de cette politique.

05

PUBLIC JEUNES

Mettre en place un accord de coopération entre le Fédéral, les Régions et les Communautés pour assurer la promotion de la santé des enfants et des jeunes wallons.



Mettre en place un accord de coopération entre la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Fédéral et l'O.N.E.



Permettre aux acteurs de promotion de la santé subventionnés par la Région wallonne d'intervenir dans tous les milieux de vie des enfants et des jeunes wallons et de garantir ainsi l'accès aux actions de promotion de la santé au plus grand nombre sur le territoire de la Région wallonne.

06

PROXISANTÉ

Une 1ère ligne de soins visant la promotion de la santé et la prévention en Wallonie.

Les stratégies wallonnes de promotion de la santé et de prévention doivent s'articuler avec la future organisation des soins de santé de 1ère ligne et ce, à tous les niveaux.

Cela passe par :



l'instauration de programmes de formation en promotion de la santé et en prévention pour tous les professionnel-le-s impliqué-e-s, que ce soit en formation initiale ou continue.

la reconnaissance et le soutien de toutes les initiatives et dispositifs déjà existants en promotion de la santé en Wallonie.



la mise en place d'incitants, y compris financiers, pour la pratique d'actes de prévention et d'actions de promotion de la santé par les professionnel-le-s de la 1ère ligne de soins et **la valorisation de ces actions.**

07

AGIR EN
PREVENTION

Financer la création d'un label pour les services d'accompagnement et de formation en prévention des assuétudes.



Financer la coordination d'un processus de stratégies concertées visant à impliquer tous les acteurs spécialisés en matière de prévention des assuétudes.

Mettre en place une procédure de labellisation qui s'appuierait sur un référentiel commun pour l'action en termes d'objectifs, de contenus et de stratégies en matière de prévention des assuétudes.

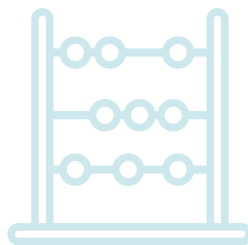


08

CADRE DE TRAVAIL

Améliorer le cadre de travail des acteurs de promotion de la santé.

Adapter les financements aux missions allouées aux opérateurs, notamment en cas de demande croissante émanant du public cible, relais ou des pouvoirs publics, **et valoriser le travail de concertation** par des financements complémentaires.



Harmoniser les Accords du Non-Marchand afin de prévoir des mesures et des financements suffisants pour tous les travailleur-euse-s, sans mettre en péril l'équilibre budgétaire des asbl subventionnées par différents niveaux de pouvoir.

Mettre en place une communication saine et continue entre les parties prenantes lors d'une concertation **ainsi qu'une évaluation collective du processus.**

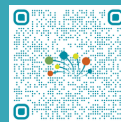


**Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la rédaction
et à l'aboutissement de ce plaidoyer :**

Bernadette Taeymans, Chantal Vandoorne, Denis Mannaerts, Dounia
Ouhadid, Gaëlle Fonteyne, Guilhem de Crombrughe, Hélène de Viron,
Laurence Beff, Tania Antonioli.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA LECTURE

Nous vous invitons à lire notre plaidoyer complet sur notre site fwpsante.be



Nos membres :

Association de Recherche-Action en faveur des Personnes Handicapées-ARAPH - AVAT Prévention - Centre Communautaire de Référence pour le dépistage des cancers-CCR - Service de Santé Mentale Centre ALFA - Citadelle asbl-Projet Périscope - CLPS de Charleroi-Thuin - CLPS de Huy-Waremme - CLPS de Liège - CLPS de Verviers - CLPS de l'arrondissement de Mons-Soignies - CLPS du Brabant wallon - CLPS du Hainaut occidental - CLPS en province de Luxembourg - CLPS en province de Namur - Comme chez nous - Cultures et Santé - De Bouche à Oreille-Li Cramignon - Educa Santé - Espace P. - Eurotox - Exaequo - Fonds des Affections Respiratoires-FARES - Fédération des Maisons Médicales - Fédération Laïque des Centres de Planning Familial - Femmes et Santé - Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles en Belgique-GAMS - I.Care - Icar Wallonie - Infor Drogues - Infosanté - Le Comptoir - Ligue des Usagers des Services de Santé-LUSS - Modus Vivendi - Nadja - O'Yes - Observatoire du Sida et des Sexualités-ULB - PIPSa-Solidaris - Plateforme Prévention Sida - Promo Santé et Médecine Générale - Prospective Jeunesse - Question Santé - Repères - RESO-UCLouvain - Revue Education Santé-Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes - Sacopar - SASER - Sept asbl - SIPES-ULB - Service Education pour la Santé - Service Salto-AIGS - SIDA IST Charleroi-Mons - Centre S-Sida Sol - Tous à Pied - ESPRIst-ULiège - Un Pass dans l'Impasse - Univers Santé - Ville de Mons-Service de Prévention.

fwpsante.be